

Cote du document:	<u>EB 2007/90/R.6</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>5 b)</u>
Date:	<u>18 avril 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-septième session

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dixième session
Rome, 17-18 avril 2007

Pour: **Examen**

Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-septième session

1. La quarante-septième session du Comité de l'évaluation s'est tenue le 13 avril 2007 et a examiné les trois points de l'ordre du jour suivants: a) évaluation terminale du programme de développement des microentreprises rurales en Colombie; b) évaluation terminale du projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera aux Philippines; et c) évaluation terminale du programme de développement participatif de l'irrigation en République-Unie de Tanzanie. Tous les membres du Comité, à l'exception du Nigéria, ont participé à la session. Le Comité a souhaité la bienvenue au nouveau représentant de la Suisse, M. Pio Wennubst. Étaient également représentés en qualité d'observateurs le Brésil, la Colombie, les Pays-Bas, le Mali, les Philippines et la Tanzanie. En outre, **M. Samuel Zambrano du Ministère de la planification nationale de la Colombie et M. Laurent Gallet, directeur du programme en Tanzanie** étaient aussi présents. M. Cameron Odsey, directeur du projet aux Philippines n'a malheureusement pas été en mesure d'assister à la session faute de visa. Divers membres du personnel du FIDA ont également assisté à la réunion, notamment le Président adjoint du Département gestion des programmes (PMD), le Directeur du Bureau de l'évaluation (OE), le Directeur de la Division Afrique orientale et australe (PF), le Secrétaire du FIDA.
2. **Évaluation terminale du programme de développement des microentreprises rurales en Colombie.** Le Comité s'est félicité de cette évaluation et a exprimé son accord général sur les conclusions et les recommandations formulées. Entre autres questions, il a noté que le programme avait été particulièrement efficace dans la promotion d'approches novatrices du développement des microentreprises et du financement en milieu rural en Colombie, et il a estimé que certaines activités spécifiques du programme pourraient être reproduites dans le pays et ailleurs, comme il conviendrait.
3. De manière générale, une fois de plus, l'évaluation avait révélé qu'une réflexion plus approfondie était nécessaire pour déterminer le juste équilibre entre la promotion du capital social et humain d'une part, et les activités productives et lucratives, d'autre part. Cette importante question s'est dégagée d'autres évaluations d'OE et appelle de ce fait un débat plus approfondi à l'avenir.
4. Le Comité a souligné qu'il était important de veiller à ce que la conception des programmes soit solide, car il s'agit là d'une condition préalable pour assurer la bonne exécution, dans les délais prescrits, des programmes, ainsi que de bons résultats en matière de réduction de la pauvreté rurale.
5. D'autre part, les membres ont noté avec satisfaction que l'analyse efficace conduite par l'évaluation comportait un étalonnage comparatif utile sur le plan qualitatif avec les autres projets exécutés dans la région. Les membres du Comité pouvaient ainsi mieux appréhender les résultats du programme par rapport à son coût. À ce sujet, OE a de nouveau donné au Comité l'assurance qu'il faisait des efforts concertés pour effectuer systématiquement un étalonnage comparatif dans toutes les évaluations de projet.
6. Répondant à une question du Comité, OE a expliqué que la méthode appliquée à l'évaluation des programmes permettait d'attribuer une note finale d'ensemble à la performance globale des programmes, tenant compte des différentes notes d'évaluation portant sur la pertinence, l'efficacité, l'impact, la durabilité, la performance des partenaires et les innovations du programme.

7. L'Ambassadeur de Colombie, M. Sabas Pretelt de la Vega, qui a participé à la session en qualité d'observateur, a fait part de ses vues sur l'évaluation. Il a fait remarquer, entre autres observations, que le succès du programme était en partie dû à la stricte exigence que les projets soutenus par le FIDA soient comptables de leurs résultats, et à l'approche institutionnelle d'ensemble adoptée pour l'exécution du programme. Il a noté en particulier que l'apport des divers experts techniques, des gestionnaires, des administrateurs et des fonctionnaires de l'État, ainsi que l'engagement et la contribution des bénéficiaires avaient été déterminants pour la réussite du programme.
8. Enfin, PMD a exprimé à OE sa satisfaction pour la grande qualité des évaluations. PMD a notamment mis en relief l'utilité de l'étalonnage comparatif des performances des programmes du FIDA ainsi que la nécessité de modérer les ambitions lors de la conception. PMD a souligné d'autre part que la bonne performance du programme du FIDA était en partie imputable au chargé de programme de pays, qui est en poste sur le terrain et non pas au siège du FIDA. PMD a noté que c'était là, de manière générale, un facteur important de la réussite sur le terrain des projets financés par le FIDA. PMD a aussi noté que cette réussite était en partie attribuable au degré élevé d'appropriation, qui a pour corollaires la volonté politique et l'exercice d'une démocratie de base effective accompagnée d'un contrôle social.
9. **Évaluation terminale du projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera aux Philippines.** Le Comité a exprimé son appui général aux principales conclusions et recommandations de cette évaluation. Il a reconnu que le projet était exécuté dans un environnement agro-écologique difficile, facteur qu'il convenait de prendre en considération dans l'évaluation de la performance globale du projet. Le Comité s'est félicité que, s'inspirant des recommandations de l'évaluation, la direction prépare une deuxième phase du projet qui permettra la consolidation des activités et des résultats de la première phase.
10. Au sujet de la participation, le Comité a souligné qu'il était important que l'évaluation des projets s'attache, dès le stade de la conception, aux possibilités réelles offertes aux ruraux pauvres de participer et de s'engager dans les activités de développement rural. Il serait aussi possible de mieux apprécier la contribution des opérations financées par le FIDA à la promotion des processus de participation.
11. Certains membres ont par ailleurs estimé qu'il fallait faire un effort, comme le note l'évaluation, pour améliorer encore la coordination entre le FIDA et la Banque asiatique de développement, dans le cadre des projets en cours et futurs qui sont financés en commun par les deux organisations. Il a été convenu en outre que le FIDA devrait prendre une plus large part à la supervision et à l'appui à l'exécution des opérations futures de ce type.
12. Un important facteur qui contribuerait à la promotion de la durabilité serait l'élaboration précoce de stratégies de sortie dans le cadre des projets financés par le FIDA. L'absence de stratégies de sortie a souvent été relevée par le Comité dans le passé, et c'est un point qui mérite une attention minutieuse pendant la phase de suivi des projets et, de façon plus générale, dans toutes les opérations financées par le FIDA.
13. Le Comité a souligné que le projet avait été conçu avec des objectifs ambitieux dans certains domaines, tels que l'accroissement des revenus attendu. L'évaluation a révélé que le projet ne pouvait atteindre ces objectifs arrêtés au stade de la conception, et préconisé pour les futurs projets de fixer des objectifs réalistes et atteignables. Dans un domaine connexe, l'évaluation a souligné l'importance d'un meilleur développement social global des populations autochtones, exigeant une définition plus large de la pauvreté, qui prenne en compte des aspects tels que le respect de l'intégrité culturelle et la protection des terres communales.

14. Le représentant des Philippines à Rome, M. Noel de Luna, a exprimé sa satisfaction à OE pour cette évaluation, noté, entre autres questions, que les objectifs fixés à ce projet étaient excessivement ambitieux, et estimé nécessaire que le FIDA poursuive sa tâche dans la région. Il a fait observer par ailleurs qu'il était important que le FIDA collabore plus étroitement avec les autres donateurs et institutions du système des Nations Unies à l'œuvre dans la région de la Cordillera, afin de développer les synergies et les complémentarités et d'obtenir de meilleurs résultats en matière de réduction de la pauvreté rurale.
15. Entre autres questions, PMD a souligné la nécessité d'un engagement à long terme dans ces domaines problématiques de l'exécution des projets, axé tout particulièrement sur les groupes cibles tels que les populations autochtones. PMD a également noté que la politique de supervision directe et d'appui à l'exécution récemment approuvée permettrait au FIDA de suivre de plus près l'exécution de la deuxième phase du projet, dont l'importance est cruciale pour le succès de ce type d'opération.
16. **Évaluation terminale du programme de développement participatif de l'irrigation en République-Unie de Tanzanie.** Le Comité a approuvé de manière générale les conclusions et les recommandations de cette évaluation. Il a souligné la nécessité d'améliorer la conception des programmes financés par le FIDA grâce à la collecte de données de base adéquates, et notamment d'informations sur la disponibilité de prestataires privés ayant les compétences et les ressources nécessaires pour participer efficacement aux opérations financées par le FIDA. À ce sujet, le Comité a relevé la nécessité d'une participation appropriée du secteur privé aux processus de conception des projets, afin de lui permettre de s'y engager pleinement et de fournir les services requis.
17. Par ailleurs, le Comité a jugé important que le FIDA contribue à l'établissement de cadres juridiques garantissant le bon fonctionnement des associations d'irrigants. Il a aussi noté que, s'il était nécessaire de promouvoir la durabilité sociale, il était tout aussi important d'assurer la durabilité financière et institutionnelle.
18. Le Comité a rappelé que le FIDA avait précédemment financé des projets relatifs à l'aménagement hydraulique et au développement de l'irrigation grosso modo dans la même région. À ce sujet, OE a expliqué, à la demande du Comité, que l'évaluation du programme avait bénéficié de l'expérience et des connaissances apportées par les évaluations et études relatives aux projets susmentionnés.
19. Le représentant permanent de la Tanzanie auprès du FIDA à Rome, M. Wilfred Ngirwa, a souligné que les efforts déployés dans le cadre du programme avaient misé sur le partenariat avec diverses institutions, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, dans le cadre des fermes-écoles en Tanzanie. Entre autres questions, il a également mentionné l'importance de la promotion de synergies plus larges entre les projets financés par le FIDA en Tanzanie, de façon qu'ils se renforcent mutuellement dans l'intérêt général des ruraux pauvres. Il a également fait savoir que le Gouvernement avait l'intention de tirer parti des résultats de l'évaluation aux fins d'élaboration de la politique d'irrigation du pays, constaté l'intérêt de la présence du FIDA sur le terrain en Tanzanie et souligné la nécessité d'une représentation permanente du FIDA en Tanzanie, qui permettrait de détecter précocement les problèmes et de contribuer à plusieurs réformes en cours dans le pays.
20. PMD a noté que la conception souple du programme permettait son adaptation à l'évolution du contexte du développement en Tanzanie, l'accent étant mis sur les approches sectorielles, et l'harmonisation et la coordination générale de l'action des donateurs.

21. **Autres questions.** Avant de conclure, il a été noté que **M. Bernd Dunnziaff, représentant de l'Allemagne, et M. Vladimir Hernández Lara, représentant du Mexique et Président du Comité de l'évaluation**, quitteraient prochainement Rome pour prendre de nouvelles fonctions dans leurs pays **respectifs**. Le Comité a exprimé à tous deux ses remerciements pour l'excellente contribution qu'ils ont apportée aux travaux du Comité au cours des années passées.

